



Communiqué de presse

21 janvier 2021

agèa lance le dispositif Trajectoire

Ce 21 janvier, agèa lance le dispositif Trajectoire, qui permet à chaque agent général d'assurance d'optimiser son projet individuel de développement de leurs structures.

« Pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir », ces mots du sociologue Gustave Lebon ont un sens tout adapté pour les chefs d'entreprise : management, organisation interne, stratégie de communication ou commerciale constituent autant d'éléments qu'il leur faut sans cesse ajuster, avec le souci de pouvoir prendre la hauteur nécessaire sur leur propre activité.

Les agents généraux d'assurance, dans le cadre de la stratégie macro de leur entreprise d'assurance mandante, doivent ainsi élaborer et piloter leurs objectifs entrepreneuriaux et de développement. C'est la raison pour laquelle agèa, la Fédération nationale des Syndicats d'agents, lance ce 21 janvier Trajectoire, à l'occasion d'un plateau TV de la plateforme *L'Assurance en mouvement*.

De l'idée à l'exécution

Promesse du Congrès national des agents généraux en 2018, ce dispositif a pour but de permettre aux agents généraux d'élaborer un projet d'agence qui leur est propre, en deux étapes.

- En premier lieu, il s'agit d'un diagnostic, permettant aux agents généraux d'avoir une vision à 360° degrés de leurs structures : zone géographique et de chalandise, organisation interne, portefeuille, etc. Ce diagnostic

détermine un rapport d'analyse, identifiant les potentielles pistes d'optimisation et de renforcement, de faiblesse ou d'opportunités.

- La deuxième étape octroie aux agents un accompagnement, collectif ou individuel, par des experts du secteur de l'assurance : dans un premier temps pour interpréter avec objectivité ledit rapport d'analyse ; dans un deuxième temps pour rédiger un projet d'agence. Il s'agit en d'autres termes de mettre en œuvre une stratégie d'action pour atteindre des objectifs de développement. Et ce notamment à l'aide d'un ensemble de services et moyens proposés par agéa en sus des entretiens : cabinet de courtage, plateforme de leads, offres de formation, service de recrutement, etc.

Déterminer des trajectoires dans une assurance en mouvement

« Il nous appartient de rester compétitifs, de générer plusieurs alternatives de business, au moment même où le contexte [la crise de la COVID-19] incite tous les assureurs à proposer de nouvelles options » rappellent Pascal Chapelon et Jean-Charles Pied, Présidents adjoints de la Fédération à la tête du projet. Au-delà d'une aide conférée aux agents, Trajectoire constitue un véritable levier d'actions dans un secteur hyperconcurrentiel et soumis aux exigences des clients qu'est l'assurance.

Contacts presse :

Laura TEBoulle-VASSEN - LTV COMMUNICATION - 07 86 71 71 36 - lauratebouille@lrvcommunication.com

Jordan DEBEURY - agéa - 01 70 98 48 21 - jordan.debeury@agea.fr

A propos :

agéa, Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. agéa compte 7 300 adhérents (64% de taux d'adhésion) sur les 11 500 agents généraux d'assurance.